

secours

premiers



La défibrillation automatisée externe



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

DE QUOI S'AGIT-IL ?



- **La défibrillation** - autrement appelée choc électrique externe - consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur en cas de troubles du rythme (fibrillation ventriculaire).
- **Le défibrillateur automatisé externe (DAE)** est un appareil qui fonctionne de manière autonome et permet d'analyser le rythme cardiaque. En cas de battements anarchiques du cœur (fibrillation), il envoie un choc électrique.

SAUVER DES MILLIERS DE VIES



CRF

En France,
40 000 à
60 000 morts
par arrêt cardiaque chaque
année, soit près de
200 morts par jour.

- Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à **seulement 2 ou 4 % en France** contre **20 à 50 % aux États-Unis** ou dans les pays anglo-saxons où le défibrillateur automatisé externe est à disposition du grand public.

1 minute perdue
= 10% de chance de survie
en moins

- Le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de **7 à 8 minutes**. Or, dans l'idéal, la défibrillation devrait être réalisée dans les **5 premières minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.
- La défibrillation devrait donc pouvoir être réalisée par les proches de la victime ou les témoins immédiats, préalablement formés à son utilisation: parents, collègues, gendarmes, agents de sécurité, etc.

MODE D'EMPLOI

une utilisation simple

- **Allumer** l'appareil.
- **Suivre** les instructions orales et les indications écrites sur l'appareil.
- **Placer** les électrodes sur la poitrine, (l'une sous la clavicule droite, l'autre sous l'aisselle gauche de la victime).

EN CAS DE FIBRILLATION

(battements anarchiques du cœur), l'appareil active automatiquement l'envoi d'électrochocs (**défibrillateur entièrement automatique**) ou demande à l'utilisateur de déclencher les électrochocs (**défibrillateur semi-automatique**).

Ne touchez jamais la victime pendant que l'appareil effectue l'analyse du rythme cardiaque ni pendant les chocs électriques.

Le défibrillateur automatisé externe ne doit être utilisé qu'en cas d'arrêt cardiaque.

Alerter les secours (☎ 15, 18 ou 112) dès la constatation de l'arrêt respiratoire.



LA DÉFIBRILLATION à portée de tous

- La **Croix-Rouge française** s'est engagée pour permettre l'accès du public à la défibrillation automatisée externe.
- Avec une formation aux premiers secours et un défibrillateur dans chaque lieu public, des milliers de vies pourraient être sauvées.

**Une formation courte et simple
= 1 heure et demie suffit !**

- À l'issue de la formation, le témoin est capable de reconnaître l'arrêt cardio-respiratoire (cœur et respiration), de donner l'alerte, d'effectuer les gestes adaptés pour maintenir la victime en vie et de limiter l'aggravation de son état.



MONTBARD (Côte-d'Or), site pilote

**30% de la population formée à la défibrillation
en complément des gestes de premiers secours (IPS).**

**Bilan : 16% de chances de survie après arrêt cardiaque,
c'est 4 fois plus que la moyenne nationale.**

LA CROIX-ROUGE EN CHIFFRES

Plus de **900** centres de formation
23 000 postes de secours
15 000 secouristes bénévoles
Plus de **3 000** formateurs

200 000 personnes secourues
chaque année

Formations

IPS = Initiation aux premiers secours (**1 h 30**)

AFPS = Attestation de formation aux premiers secours reconnue par l'État. Diplôme de base en matière de secourisme (**10 heures**)

BEPS = Brevet européen des premiers secours.

En 2005

plus de **700 000 personnes formées**
aux premiers secours

- plus de **100 000** formées à l'AFPS et au BEPS
- près de **120 000** initiées aux premiers secours
- plus de **30 000** personnes formées en milieu professionnel.

Plus de 450 000 personnes
initiées à l'alerte et aux premiers secours
dans le cadre des JAPD (journées d'appel
et de préparation à la défense).

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?

Appelez le 0 820 16 17 18 (0,12 €/min)

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

CROIX-ROUGE FRANÇAISE  NE TOLÉRONS AUCUNE SOUFFRANCE.

Croix-Rouge française 1 place Henry-Dunant 75008 PARIS
tél. : 01 44 43 11 00 - fax: 01 44 43 11 01 - www.croix-rouge.fr